

les bahuts du rhumel

LES ANCIENS DES LYCEES DE CONSTANTINE

A LIRE

● BALLADE TRISTE POUR UNE VILLE PERDUE, par Janine de la Hogue. Un recueil de nouvelles dont la première - chantant Alger - donne son titre à l'ouvrage. Mais Alger n'est pas la seule héroïne de ce livre dont le ton général n'a rien de nostalgique ; l'ironie et l'humour, eux aussi, ont place dans des pages où chaque sujet porte la marque du fatum antique. L'Afrique est là, toute en odeurs, en couleurs, en demi-teintes, jusqu'à la conclusion parfois étrange de chaque texte. Et se succèdent, une tortue sujette au mal de mer, un homme à la recherche de ses initiales, un antiquaire amoureux d'une pierre ou encore celui qui ne connaît que le mot "demain"... Ceux qui ont connu - il y a cinquante ans et plus - notre condisciple Janine Turin, lycéenne constantinoise qui coulait les mêmes jours heureux qu'eux sur le Vieux Rocher, seront ravis de renouer le contact. 100 F. Aux Editions Harriet 64640 Hélette.

PÈLERINAGE AU "VIEUX" LAVERAN

Cette photographie de la cour du "vieux" lycée Laveran date de 1988. J'effectuais alors un pèlerinage sur le Rocher. L'ancien établissement de la rue Nationale était devenu un collège musulman dont le directeur, me voyant pousser la même porte sur le même hall et le même grand escalier, me proposa très courtoisement la visite de notre ancien lycée.

Ce fut un guide très chaleureux.

Rien n'avait changé, même pas les arbres... sauf, peut-être, des couleurs devenues plus orientales.

Et c'est le directeur lui-même qui, par cette photo, a voulu fixer mon émouvant pèlerinage.

Par la suite, le cliché a figuré, en bonne place, dans une exposition présentée à Pau en mars 96.

En effet, avec Mireille Messud née Fourastier, de Bizanos, et d'autres enseignants pieds noirs (1) ou palois, nous étions irrités par des émissions aussi tendancieuses que fantaisistes des médias sur notre œuvre en Algérie.

Nous avons donc décidé - dans l'esprit des Cercles Algérienistes - de regrouper le maximum de témoignages (grâce à des compatriotes qui ont pu parfois remonter jusqu'à trois générations) et d'en faire une émouvante exposition intitulée : "Il était, une fois, des enseignants là-bas..."

Si nous avons trouvé une récompense dans l'enthousiasme et le

nombre "d'Algériens" (même des musulmans, du harki au professeur de faculté) qui s'y sont longuement intéressés en famille, nous avons dû constater que peu de métropolitains y sont venus mis à part quelques proches collègues.

Charlotte JOVINE
née Walter.

1. - Ancienne de Laveran de 1939 à 1945 ; puis institutrice à Guelma de 1948 à 1962, avant de poursuivre ma carrière à Pau de 1962 à 1988.

Ci-dessous, de gauche à droite : Janine Vallée, Nicole Moreau, Stéphane Lejeune, Jean Malpel et Yvetteournac.



PRENEZ NOTE

... Michel Sadeler et Louis Cartoux reçoivent encore des lettres ou des chèques à leur nom. Il serait bon que nos camarades distraits n'importunent pas leur retraite - bien méritée - et s'adressent désormais à Jean Malpel ou à Claude Moreau, respectivement président et trésorier de notre association. Merci !

"MERCURIAL" 1997

Pour la quatrième année consécutive, la rencontre annuelle de printemps en zone nord s'est tenue à l'hôtel Mercure de Paris-Porte de la Plaine, dimanche 9 mars. Cette année encore, en effet, et selon un rite assez comparable à celui des anciens marchands de Cirta qui venaient

chercher l'aide du dieu Mercure sur les rives du Rhumel, nos camarades ont répondu nombreux à l'invitation du président Jean Malpel dont c'était la première initiative depuis la dernière assemblée générale.

Si la plupart des participants retrouvaient un cadre désormais familier, bon nombre d'entre eux le découvraient pour la première fois. Les uns et les autres - 64 au total - étaient attendus dès avant midi dans le patio central, par un comité d'accueil étoffé qui permit à tous de se connaître ou de se reconnaître très rapidement.

Ainsi identifiés, authentifiés, à jour de leur cotisation et largement « badgés », ils se sont acheminés sans difficultés vers les salons « Elysée » afin d'y déguster les boissons apéritives et rafraîchissantes seules capables d'adoucir

• Suite page 4

ENGLISH WITHOUT TEARS

8 novembre 1942 ! Les Forces Alliées débarquent sur les côtes algériennes. Peu à peu, elles se dirigent vers l'intérieur : Sétif, Constantine, Souk-Ahras et la frontière tunisienne.

Mon père est directeur de l'Ecole Normale du département depuis octobre 1941 ; nous sommes donc logés à l'Ecole Normale, faubourg Lamy supérieur.

Mais, après le débarquement, l'école se vide subitement, les normaliens étant devenus des conscrits...

Une quinzaine plus tard, un beau matin, mon père fait visiter l'école à un général britannique envoyé par la Préfecture : il cherche un bâtiment qui puisse servir de caserne à ses troupes.

Fin novembre, notre vie change : plus de silence, plus de préau vide, mais le va-et-vient continu des soldats, de leurs officiers, de leurs jeeps et de leurs camions.

Deux sentinelles sont de garde - 24 heures sur 24 - devant le portail ; elles interpellent toute personne qui se présente, en disant :

"Halt ! Who goes there ? Friend or foe ? Advance and be recognised !" (1).

Heureusement, ces sentinelles finissent par nous reconnaître, Maman et moi, et, dans l'ensemble, nous pouvons entrer et sortir sans problème.

Comme il se doit après le débarquement, mes amies et moi nous sommes intéressées davantage à l'anglais, qui semblait avoir une raison d'être...

Nous écoutions des disques anglais, mais il est quand même plus facile de comprendre son professeur plutôt qu'un **english singer** qui prononce ses paroles beaucoup trop vite - selon nous, bien sûr !

Je ne me rappelle plus laquelle de mes condisciples s'est tournée vers moi, un jour, en disant :

"Mais dis donc, avec tous les soldats qui casernent à l'Ecole Normale, tu en trouveras bien un qui connaisse les paroles de ces chansons !"

En effet, quoi de plus simple ? J'étais bonne en anglais - d'accord ! - mais quand j'ai eu dit oui, j'ai vaguement regretté d'avoir accepté...

Quelques jours auparavant, en effet, mon père avait amené à la maison un officier de parachutistes britannique, et, quand j'étais rentrée du lycée, il m'avait appelée pour que je dise en **english** ce que j'avais fait ce jour-là...

Si vous m'aviez entendu bavarder :

"Euh ! I have been to school, and I have arrived at 8 o'clock ; and I have gone to my lessons, and I have listened to the teacher... and so on, ans so on..." (2)

Les passés composés se suivaient, car je les avais bien appris...



Janine devant la porte de l'Ecole Normale en 1942. Elle arbore une toilette toute neuve confectionnée par Mme Fargeix dans un costume de son époux, car comme disaient (in french) nos Alliés, c'était "le" guerre...

mais on ne s'en sert pas en anglais quand on parle de ce que l'on a fait.

Tant pis ! C'était un premier effort plutôt embarrassant, mais ma devise a toujours été d'aller de l'avant.

Notre appartement se trouvait au premier étage, face à l'escalier ; et, à droite, un long couloir menait aux chambres (autrefois, celles des Normaliens) où logeaient Messieurs les officiers.

J'avais décidé que - tant qu'à faire - autant valait choisir un officier, et j'ai commencé ma "reconnaissance" pour effectuer un tri préliminaire... avant de me lancer dans un dialogue qui risquait de s'avérer difficile à poursuivre.

Lieutenants, capitaines, commandants, je n'avais que l'embarras du choix en fonction de mon interlocuteur, mais comment en élire un qui puisse me plaire ?

Si ma mère avait su ce que je complotais... mais je me suis bien gardée d'en parler.

Une quinzaine a passé, et j'ai jeté mon dévolu sur un jeune lieutenant, grand mince, brun aux yeux verts, l'air sérieux... et qui ne faisait aucunement attention à moi quand - par hasard - il me croisait dans l'escalier.

J'imaginai différentes situations pouvant me permettre de l'aborder, car j'avais tout de même **cold feet** (3)... il fallait trouver le bon moment.

Un après-midi, en sortant de l'appartement, j'ai vu ma "proie" arriver sur le palier, et je me suis dit que c'était maintenant ou jamais.

J'ai pris mon courage à deux mains, je me suis avancée vers lui en disant ma phrase d'ouverture, trou-

vée dans mon livre de vocabulaire anglais et longuement répétée :

"Excuse me, I do not wish to trespass upon your time, but could you find out the words of the followings songs, please ?" ... (4).

Ouf ! Le premier pas était fait. J'ai su - plus tard - primo qu'il avait été très impressionné par mon anglais, secundo qu'il ne connaissait pas les paroles des chansons en question et qu'il avait dû demander à un sergent de les lui trouver...

Après cette rencontre fatidique, nous nous sommes souvent revus dans les couloirs... pas toujours par hasard, si bien que mon anglais a fait des progrès ahurissants sans douleurs et sans larmes... (5).

L'histoire ne s'est pas arrêtée là... comprenne qui pourra, j'ai continué - 50 ans encore - à perfectionner mon anglais avec ce même professeur.

Janine
RUTTERFORD-FARGEIX.

1. - Halte ! Qui va là ? Ami ou ennemi ? Avancez et faites-vous reconnaître !

2. - Euh ! (en français dans le texte) Je suis allée à l'école, et j'y suis arrivée à 8 heures ; et je suis allée en classe et j'ai écouté le professeur, etc... etc...

3. - "Froid aux pieds" dit l'anglais, tandis que le français précise le degré de température en disant "littéralement" : "J'ai le thermomètre à zéro" ... (N.D.L.R.).

4. - Veuillez m'excuser, je ne veux pas abuser de vos instants, mais pouvez-vous me procurer les paroles de ces chansons, s'il vous plaît ?

5. - "Without tears", comme l'indique le titre de cet article, inspiré par le slogan d'une célèbre école d'enseignement par correspondance.

ONZE ANS DE

DÉBUTS CHEZ LE

Est-il encore possible, en notre si bizarre époque, d'effectuer toute sa scolarité dans le même établissement ? C'était pourtant chose normale, pour la plupart de mes contemporains, il y a... quelques temps. Et ce fut mon cas.

Cela commença d'ailleurs de bien curieuse façon : Dieu sait pourquoi nous étions six garçons sur trente et un(e) élèves dans la classe de **Mme Vaidie**, en **onzième** (1934-35), au lycée de... filles ! qui ne portait pas encore le nom du **D^r Laveran**.

Pour ma part, c'était lumineux : il n'y avait pas trente mètres entre la porte du lycée et la pharmacie de mon père - la pharmacie **Molière**, du nom de son fondateur - d'où une évidente facilité de récupération à la sortie (1).

J'entends encore l'éclat de rire qu'a provoqué mon intervention inopinée lorsque ma mère m'a présentée à la directrice à la fin de l'entretien, au moment de prendre congé, je n'ai pu m'empêcher de faire remarquer à Mme la Directrice que... la tapisserie de son bureau était en tous points semblable à celle de notre salle à manger ! Sur l'instant je n'avais pas très bien saisi ce qu'il y avait là de si comique, mais j'ai cru devoir sourire.

Et me voilà lâché au milieu de ces trente gosses inconnu(els), moi, fils unique de parents âgés, éduqué "à l'ancienne", habitué au calme un peu morne de la maison, donc inévitablement effarouché, intimidé, recroquevillé, à la recherche éperdue d'un coin tranquille ou d'un improbable giron compatissant...

Ma gaucherie vite repérée par mes condisciples m'a tout de suite valu force quolibets et taquineries,



ONZE ANS DE BAHUTS

DÉBUTS CHEZ LES FILLES

Est-il encore possible, en notre si bizarre époque, d'effectuer toute sa scolarité dans le même établissement ? C'était pourtant chose normale, pour la plupart de mes contemporains, il y a... quelques temps. Et ce fut mon cas.

Cela commença d'ailleurs de bien curieuse façon : Dieu sait pourquoi nous étions six garçons sur trente et un(e) élèves dans la classe de **Mme Vaidie**, en **onzième** (1934-35), au lycée de filles ! qui ne portait pas encore le nom du **D^r Laveran**.

Pour ma part, c'était lumineux il n'y avait pas trente mètres entre la porte du lycée et la pharmacie de mon père - la pharmacie **Molière**, du nom de son fondateur - d'où une évidente facilité de récupération à la sortie (1).

J'entends encore l'éclat de rire qu'a provoqué mon intervention inopinée lorsque ma mère m'a présenté à la directrice à la fin de l'entretien, au moment de prendre congé, je n'ai pu m'empêcher de faire remarquer à Mme la Directrice que la tapisserie de son bureau était en tous points semblable à celle de notre salle à manger ! Sur l'instant je n'avais pas très bien saisi ce qu'il y avait là de si comique, mais j'ai cru devoir sourire.

Et me voilà lâché au milieu de ces trente gosses inconnu(e)s, moi, fils unique de parents âgés, éduqué "à l'ancienne", habitué au calme un peu morne de la maison, donc inévitablement effarouché, intimidé, recroquevillé, à la recherche éperdue d'un coin tranquille ou d'un improbable giron compatissant.

Ma gaucherie vite repérée par mes condisciples m'a tout de suite valu force quolibets et taquineries,

et chaque récréation devint un supplice. Si l'homme est un loup pour l'homme, qu'est donc le gosse pour le gosse ?

J'ai commencé à me demander ce que je faisais dans cette galère, le jour où j'ai eu dans les mains un bout de chiffon, une aiguille et du fil - et ma haine du sport a pris naissance quand il m'a fallu gesticuler pour la leçon de gymnastique.

Mais Mme Vaidie était si douce, si gentille, qu'elle m'eût fait accepter n'importe quoi. N'empêche que bien des angoisses, vexations, mal-adresses et contrariétés m'auraient été épargnées si j'avais eu au moins un frère ou une sœur **Vae soli !**

Avis aux jeunes parents

Une seule élève me témoignait un peu de gentillesse **Norberte Didot**, que je n'ai jamais revue, qu'est-elle devenue ?

Relative consolation en fin d'année le prix d'excellence. Mais j'aurais bien donné tous les prix de la Création pour être moins godiche, moins emprunté, pour courir, sauter, crier, au besoin me bagarrer avec les autres au lieu de rester replié comme un parapluie un jour de sirocco.

Une autre source d'intimidation était le tableau noir de la classe voisine, la dixième de **Mme Cazaubiel** ! Je le voyais parfois, en passant devant la porte : il était finement quadrillé de rouge. Seigneur ! que ce doit être compliqué, difficile, ardu, inaccessible ce qu'on y inscrit là-dessus ! Et dire que l'an prochain... Jamais je ne serai capable !.

La question ne s'est plus posée dès l'instant où j'ai "fait ma dixième" au lycée de garçons, qui n'était pas encore "**d'Aumale**".



Ci-dessus, la " huitième " de M. Macchi, en 1937-38, au

au petit lycée, plus précisément, où l'on entrait par cette rue en pente raide qui menait à la plage Négrier. Elle a souvent changé de nom - je crois me rappeler qu'à l'époque, c'était rue **Féraud** - et que la concierge, inséparable de son fichu de laine, s'appelait **Mme Béraud**... à moins que ce ne fût l'inverse **rue Béraud, Mme Féraud ?** Qui aura pitié de ma mémoire défaillante ?

Cette porte a été immortalisée par la photographie parue dans le numéro 12 des "**Bahuts du Rhumel**", la légende cite le nom de rue Grand, à l'époque, la rue Grand la prolongeait, symétriquement, de l'autre côté de la rue de France S.O.S mémoire ! (2)

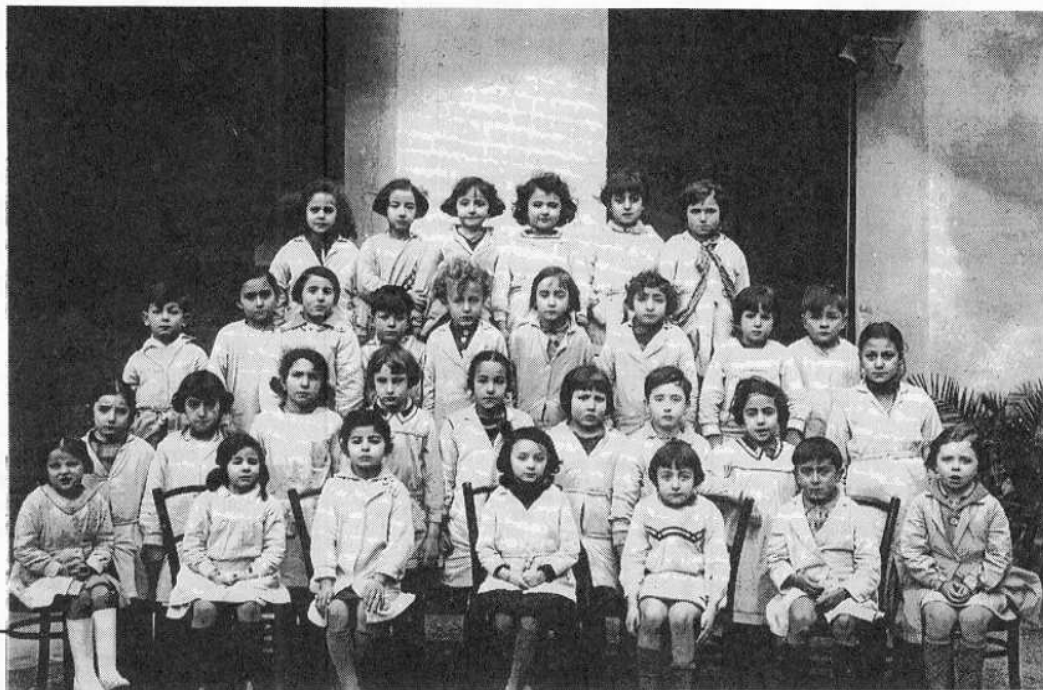
Dans l'un ou l'autre lycée, à chaque rentrée d'octobre, j'étais surtout frappé par l'odeur complexe, faite du cuir neuf des cartables, des savonnets généreusement utilisées ces matins-là, des ardoises et de leurs éponges (mais oui ! elles aussi ont leur parfum). Aucun parfumeur n'a su identifier l'arôme des savonnets ; il devait y avoir, je pense, fleur d'oranger et muguet ?

Notre institutrice était **Mme Verrière**, une dame très brune que nous aimions bien. Là encore, l'effectif comportait deux élèves qui auraient dû être dans l'autre lycée : deux filles - une blonde et une châtain - dont les pères travaillaient au lycée de garçons, l'un dans l'administration (et qui y était logé), l'autre comme professeur. Sur le moment, je n'y prêtai guère attention.

Bien sûr, elles n'y sont restées qu'un an. Ces deux aimables personnes - et la photographie collective de la classe - sont bien les seuls souvenirs que j'ai de ma **dixième**.

Mon plaisir suprême était la sortie du lycée, le samedi après-midi : ma mère, fonctionnaire, bénéficiait de sa "semaine anglaise", c'est-à-dire de son samedi après-midi - sans obvie du mot week-end - et venait me chercher ; double plaisir : ma mère retrouvée et le lycée déserté.

L'année suivante a été celle des catastrophes : peu après la rentrée, notre institutrice de neuvième, **Mme Isaac**, s'est cassée une jambe ! Elle a été remplacée par **Mme Profisi**, grande et belle dame brune, élégante et aimable, que nous aimions aussi beaucoup.



Ci-contre, la " onzième " de Mme Vaidie

DE BAHUTS

LES FILLES

et chaque récréation devint un supplice. Si l'homme est un loup pour l'homme, qu'est donc le gosse pour le gosse ?

J'ai commencé à me demander ce que je faisais dans cette galère, le jour où j'ai eu dans les mains un bout de chiffon, une aiguille et du fil - et ma haine du sport a pris naissance quand il m'a fallu gesticuler pour la leçon de gymnastique.

Mais Mme Vaidie était si douce, si gentille, qu'elle m'eût fait accepter n'importe quoi. N'empêche que bien des angoisses, vexations, mal-adresses et contrariétés m'auraient été épargnées si j'avais eu au moins un frère ou une sœur. **Vae soli !**

Avis aux jeunes parents : Une seule élève me témoignait un peu de gentillesse. **Norberte Didot**, que je n'ai jamais revue, qu'est-elle devenue ?..

Relative consolation en fin d'année : le prix d'excellence. Mais j'aurais bien donné tous les prix de la Création pour être moins godiche, moins emprunté, pour courir, sauter, crier, au besoin me bagarrer avec les autres au lieu de rester replié comme un parapluie un jour de siroco.

Une autre source d'intimidation était le tableau noir de la classe voisine, la dixième de **Mme Cazaubiel** ! Je le voyais parfois, en passant devant la porte : il était finement quadrillé de rouge. Seigneur ! que ce doit être compliqué, difficile, ardu, inaccessible ce qu'on va inscrire là-dessus ! Et dire que l'an prochain... Jamais je ne serai capable !.

La question ne s'est plus posée dès l'instant où j'ai "fait ma dixième" au lycée de garçons, qui n'était pas encore "d'Aumale"...



Ci-dessus, la " huitième " de M. Macchi, en 1937-38, au lycée de garçons

au petit lycée, plus précisément, où l'on entrait par cette rue en pente raide qui menait à la plage Négrier. Elle a souvent changé de nom : je crois me rappeler qu'à l'époque, c'était rue **Féraud** - et que la concierge, inséparable de son fichu de laine, s'appelait **Mme Béraud**... à moins que ce ne fût l'inverse : rue **Béraud, Mme Féraud** ? Qui aura pitié de ma mémoire défaillante ?

Cette porte a été immortalisée par la photographie parue dans le numéro 12 des "**Bahuts du Rhumel**", la légende cite le nom de rue Grand, à l'époque, la rue Grand la prolongeait, symétriquement, de l'autre côté de la rue de France SOS mémoire ! (2)

Dans l'un ou l'autre lycée, à chaque rentrée d'octobre, j'étais surtout frappé par l'odeur complexe, faite du cuir neuf des cartables, des savonnettes généreusement utilisées ces matins-là, des ardoises et de leurs éponges (mais oui ! elles aussi ont leur parfum). Aucun parfumeur n'a su identifier l'arôme des savonnettes, il devait y avoir, je pense, fleur d'orange et muguet ?.

Notre institutrice était **Mme Verrière**, une dame très brune que nous aimions bien. Là encore, l'effectif comportait deux élèves qui auraient dû être dans l'autre lycée : deux filles - une blonde et une châtain - dont les pères travaillaient au lycée de garçons, l'un dans l'administration (et qui y était logé), l'autre comme professeur. Sur le moment, je n'y prêtai guère attention.

Bien sûr, elles n'y sont restées qu'un an. Ces deux aimables personnes - et la photographie collective de la classe - sont bien les seuls souvenirs que j'ai de ma dixième.

Mon plaisir suprême était la sortie du lycée, le samedi après-midi : ma mère, fonctionnaire, bénéficiait de sa "semaine anglaise", c'est-à-dire de son samedi après-midi - sans obvie du mot week-end - et venait me chercher, double plaisir : ma mère retrouvée et le lycée déserté.

L'année suivante a été celle des catastrophes : peu après la rentrée, notre institutrice de neuvième, **Mme Isaac**, s'est cassée une jambe ! Elle a été remplacée par **Mme Profisi**, grande et belle dame brune, élégante et aimable, que nous aimions aussi beaucoup.

En janvier, j'ai eu le malheur de perdre mon père : bouleversement intégral de notre vie, démenagement... Epreuve très dure, qui n'a pourtant pas trop perturbé mon travail.

Huitième ! Nous voici enfin entre hommes ! La classe est conduite par **M. Macchi**, lequel, peu de temps après, devait quitter l'enseignement pour tenir une librairie. Tout se passe normalement du point de vue scolaire, mais voici que ma condisciple blonde, qui habite toujours notre lycée, emprunte la rue de France pour rejoindre le sien - de sorte qu'assez souvent, nous nous croisons, échangeant un sourire et un bref salut, une petite tachycardie se déclenche à chaque rencontre.

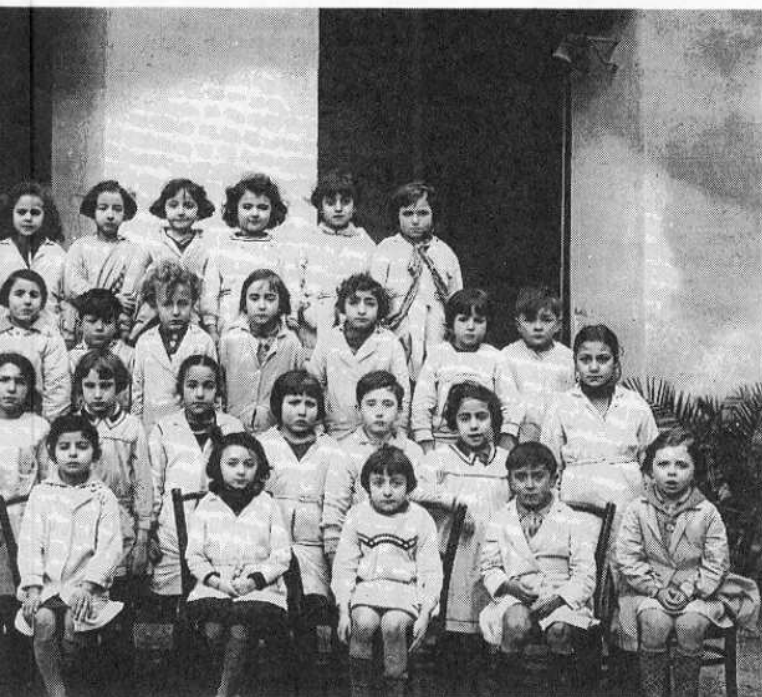
Septième... Michel Valade est un ancien chef scout, et il transpose ces méthodes dans sa classe, pourquoi pas ? J'apprécie son enseignement dynamique, original sur certains points : il nous sort le nez de nos bouquins, nous emmène sur le terrain, nous fait visiter des usines, des ateliers, disséquer un lapin, crapahuter dans la campagne, nous apprend de fort jolies chansons - une surtout, une chanson russe dont seule la musique m'est restée familière : **verba volant !** mais qu'importe, la musique est si jolie !

Jacques DE BEAUSOLEIL

(à suivre)

1 Mme Vaidie, née Ernestine Salles, est décédée le 27 juin 1986, âgée de 98 ans.

2 Sur le dernier plan "français" de Constantine, la rue porte le nom du lieutenant Armand El Kaim (N D L R.)



Ci-contre, la " onzième " de Mme Vaidie, en 1934-35, au lycée de jeunes filles



Ci-dessous, de haut en bas et de gauche à droite : S. Berleux, R. Fleck, E. Foata, C. Catté, et R. Fleck; plus bas, J. Bounine, les couples Zécri et Challende; puis F. Franceschi avec les couples Mussy et Debono; puis J. Laurenti, J. Dessens, E. Pierron, C. Moreau et E. Kesper.

"MERCURIAL" 1997

• suite de la page 1

leurs organes vocaux déjà très sollicités.

Dès 13 heures, ils prenaient place autour de sept grandes tables agréablement décorées, prêts à écouter les paroles de bienvenue de Jean Malpel.

En quelques phrases bien senties, notre président a voulu :

— Remercier tout particulièrement les membres de l'association et leurs invités venus de très loin souvent pour partager ces moments de convivialité et d'amitié : adhérents des Alpes Maritimes, du Var, des Bouches-du-Rhône, de la Haute-Garonne, du Bas-Rhin, de la Meuse et du Cher ;

— Se féliciter de la présence simultanée, en cette première grande occasion, de la vice-présidente Janine Sadeler, du président d'honneur émérite Michel Sadeler, du président d'honneur Jo Pozzo di Borgo ;

— Evoquer la mémoire de nos camarades récemment disparus, en soulignant qu'en chacune de ces tristes circonstances, notre groupe se devait d'être plus qu'une banale association mais bien une véritable famille. A ce moment de son intervention marquée par une intense émotion difficilement contenue, nul doute que chacun eut une pensée affectueuse pour Edmée Malpel, son épouse et notre amie ;

— Annoncer la naissance d'un annuaire actualisé enrichi de nouvelles informations, dont la mise en forme définitive a nécessité tout le talent de Claude Moreau et les performances de son outil informatique ;

— Rappeler, enfin, les prochains temps forts de notre association, les uns fermement arrêtés avec la réunion en zone sud à l'hôtel-restaurant Marina de Sanary, les autres encore en discussion avec le choix du site de notre prochaine assemblée générale et du programme d'accompagnement.

Ces quelques points et bien d'autres encore furent au centre des échanges durant le repas bien sûr, mais plus encore après celui-ci, d'autant qu'un nombre impressionnant de photos de classe circulaient d'une table à l'autre, et que le nouvel annuaire étalait ses nombreuses colonnes à proxi-

mité des dernières photos virtuelles de nos bahuts constants réels.

Nul ne sait par quel miracle tous ces petits faits et gestes - qui pourraient, au fil des ans, nous apparaître quelque peu routiniers et désuets - conservent encore toute leur charge émotionnelle et leur potentiel revivifiant.

Nul ne sait aussi pourquoi l'heure de la séparation surprend toujours autant nos camarades et pourquoi - comme à l'Opéra - chacun semble vouloir prendre congé de l'autre en répétant : " Je pars, je pars, je pars "... sans réellement quitter la scène.

Nul doute que cette même scène aura pour prochain décor Sanary...

Jean-Dominique FOATA
- Reportage et photographies des retrouvailles de Sanary paraîtront dans le numéro suivant des « Bahuts du Rhumel ».



DANS VOTRE COURRIER

• M. CAMBOULIVE A JEAN MALPEL

La lettre de Michel Sadeler, datée du 26 août, m'a rejoint dans ma retraite saintongeaise où je m'étais durablement absenté. Elle me soulage, moi aussi, d'un grand poids, car je craignais de voir notre belle association dépérir avec la retraite fatalement nécessaire de son fondateur. Mais vous avez pris la relève, et ces importantes fonctions que vous avez assumées, celles que vous exercez encore sont la garantie de survie dans les meilleures conditions d'une belle oeuvre de fidélité. Elle est tombée dans de bonnes mains.

Mon fréquent éloignement et de gênants ennuis de santé m'ont interdit d'être présent aux rencontres de notre groupe. J'espère qu'il me sera possible d'y participer un jour et de renouer connaissance avec ceux qui formeront un public scolaire dont ma longue carrière m'a permis d'apprécier l'exceptionnelle qualité. Ils furent le charme de mes débuts dans la profession.

• M. HARTZ

Cher ami Malpel. Félicitations et encouragements (dans le désordre) ! Dès que j'ai lu votre nom, vous m'êtes apparu : premier à droite du couloir central, au troisième rang. Plutôt carré de visage, concentré et presque sévère. Ne tourne jamais la tête à droite ou à gauche. Direct. Mais je ne veux pas faire votre portrait. Il faut se méfier de la mémoire : elle est plus fidèle à l'idée qu'on se fait d'une chose qu'à cette chose elle-même.

L'article (de qui ?) sur Henri Thewes m'a profondément ému. C'était un ami comme on en a très très peu dans la vie. Il venait de Sélestat, un bijou de petite ville alsacienne au pied des Vosges. Il a encore deux sœurs dont l'une habite toujours là-bas. Quant à Madame Thewes, elle est décédée en novembre 93, des suites d'un accident d'auto : collision frontale. L'une de ses trois filles, Lucille, est également décédée. Décédé aussi, Jean Bellon, filleul de ma femme, qui a envoyé les couleurs en juillet 96.

Quelques précisions. Tongio et non Tonjio. Je suis arrivé à Constantine en 1930, année du Centenaire ; 1931-32 était donc ma deuxième année de bahut. Henri Thewes est enterré au cimetière de sa ville natale ; mais, au désespoir de ses proches, la pierre tombale porte l'inscription " professeur au collège de Constantine "... Fi ! L'article reproduit bien sa citation mais omet de mentionner la Légion d'Honneur et la Croix de Guerre. Vous voyez, c'est le prof tatillon qui ressort !...

• André RAFFI

Dans le groupe de professeurs paru dans le numéro 13 des « Bahuts du Rhumel », je n'ai pas retrouvé M. Vuillermet auquel je dois une grande reconnaissance car, pour mon bien, il m'a obligé à travailler.

• Betty Philip née Brancher

Mon jeune frère Guy Brancher, né en 1933, fut élève au lycée d'Aumale jusqu'à son décès accidentel survenu en août 1952. J'aimerais trouver une photo de classe sur laquelle on le voit.

• Yvonne BERTUCCHI née Martin

C'est en rentrant de Norvège où nous avons passé les fêtes chez notre troisième fils, que j'ai eu le plaisir de trouver, dans les « Bahuts », la photo de mes parents alors âgés de 33 ans. Je ne serai plus d'une grande aide pour notre bulletin car l'état de ma vue s'est aggravé.

• Camille LEMMERY

Le Figaro du 15 janvier m'a appris le décès, survenu le 13, du général de brigade aérienne (C.R.) Paul Dompnier, qui fut notre condisciple au lycée ; il était assez ami avec Marcel Pompidou, Jacques Piotre et Georges Gondal. Il fut, plus tard, de la même promotion d'Ecole de l'Air que Pierre et Henri Ferrando. Il me semble qu'il a quitté Constantine où sa mère était fonctionnaire aux P.T.T. avant la reprise de la guerre en 1942.

• René BRAUN

Je souhaite trouver une photographie de la classe de 4e A A', année scolaire 1932-33, la seule qui manque à ma collection. Merci au camarade qui pourrait me faire parvenir une copie.

• Michel SADELER

J'ai découvert, dans un palmarès de 1942, le nom de Charley Reitz, que j'aimerais bien retrouver. C'était le petit-fils du secrétaire de mairie de mon père, à Clauzel, en 1932. Je crois me souvenir qu'un de ses cousins s'appelait Imbert.

les bahuts du rhumel

- Jean Malpel
505, rue Pipe-Souris
77350 Le Mée-sur-Seine
01.64.37.15.40
- Jean Benoit
440, route de Vulmix (A36)
73700 Bourg-Saint-Maurice
04.79.07.29.31
- TRÉSORIER :
Claude Moreau
122, rue de Vaugirard
75006 Paris
01.45.49.08.77



le delweb - ☎ 04.79.07.05.33

L'ORTHOGRAPHE TELLE QU'ON L'ENTENDAIT EN 1901...

Infortunés correcteurs qui, au début du siècle, venaient d'assimiler l'arrêté du 31 juillet 1900 ! Voilà que - sept mois plus tard - on leur imposait une nouvelle façon de concevoir l'orthographe. La Réfoormee, encore la Réfoormee, toujours la Réfoormee ! Combien ils ont dû pester contre leur ministère de l'Instruction publique et des Beaux arts - du ministre Georges Leygues au plus humble plumitif - pour cette promptitude à mettre, une nouvelle fois, sur le métier leur ouvrage, à le polir sans cesse et à le repolir ! Notre époque aérodynamique n'a rien inventé sous le soleil, et il n'était point besoin de créer l'éminente Ecole Nationale d'Administration pour voguer, de réformette en réformette, sur le char de l'Etat. Ces méchantes choses dites, empressons-nous de constater que le texte qui suit ne manque pas de charme désuet ; et l'on se prend à le lire et à le déguster avec autant de délices qu'une aimable poésie. Une fois lecture faite, restera - pour les puristes - quelques petits problèmes à résoudre : dans chaque cas de figure (comme on ne disait pas encore à l'époque), quelle est la règle qui prévaut, de nos jours, pour l'Université comme pour l'Académie ?... A condition qu'elles soient d'accord...

ARRÊTÉ

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS,

Vu l'article 5 de la loi du 27 février 1880 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 1900 ;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. — Dans les examens ou concours dépendant du Ministère de l'Instruction publique, qui comportent des épreuves spéciales d'orthographe, il ne sera pas compté de fautes aux candidats pour avoir usé des tolérances indiquées dans la liste annexée au présent arrêté.

La même disposition est applicable au jugement des diverses compositions rédigées en langue française, dans les examens ou concours dépendant du Ministère de l'Instruction publique qui ne comportent pas une épreuve spéciale d'orthographe.

ART. 2. — L'arrêté du 31 juillet 1900 est rapporté.

NOMS COMPOSÉS

Noms composés. — Les mêmes noms composés se rencontrent aujourd'hui tantôt avec le trait d'union, tantôt sans trait d'union. Il est inutile de fatiguer les enfants à apprendre des contradictions que rien ne justifie. L'absence de trait d'union dans l'expression *pomme de terre* n'empêche pas cette expression de former un véritable mot composé aussi bien que *chef-d'œuvre* par exemple. Ces mots pourront toujours s'écrire sans trait d'union.

ARTICLE

Article devant les noms propres de personnes. — L'usage existe d'employer l'article devant certains noms de famille italiens : *le Tasse, le Corrége*, et quelquefois à tort devant des prénoms : *(le) Dante, (le) Guide*. — On ne comptera pas comme une faute l'ignorance de cet usage.

Il règne aussi une grande incertitude dans la manière d'écrire l'article qui fait partie de certains noms propres français : *la Fontaine, la Fayette ou Lafayette*. Il convient d'indiquer, dans les textes dictés, si, dans les noms propres qui contiennent un article, l'article doit être séparé du nom.

Article supprimé. — Lorsque deux adjectifs unis par *et* se rapportent au même substantif de manière à désigner en réalité deux choses différentes, on tolérera la suppression de l'article devant le second adjectif. Ex. : *L'histoire ancienne et moderne*, comme *l'histoire ancienne et la moderne*.

Article partitif. — On tolérera *du, de la, des* au lieu de *de* partitif devant un substantif précédé d'un adjectif. Ex. : *de ou du bon pain, de bonne viande ou de la bonne viande, de ou des bons fruits*.

Article devant plus, moins, etc. — La règle qui veut qu'on emploie *le plus, le moins, le mieux* comme un neutre invariable devant un adjectif indiquant le degré le plus élevé de la qualité possédée par le substantif qualifié sans comparaison avec d'autres objets est très subtile et de peu d'utilité. Il est superflu de s'en occuper dans l'enseignement élémentaire et dans les exercices. On tolérera *le plus, la plus, les plus, les moins, les mieux, etc.*, dans des constructions telles que : *on a abattu les arbres le plus ou les plus exposés à la tempête*.

ADJECTIF

Accord de l'adjectif. — Dans la locution *se faire fort de*, on tolérera l'accord de l'adjectif. Ex. : *se faire fort, forts, fortes, fortes de...*

Adjectif construit avec plusieurs substantifs. — Lorsqu'un adjectif qualificatif suit plusieurs substantifs de genres différents, on tolérera toujours que l'adjectif soit construit au masculin pluriel, quel que soit le genre du substantif le plus voisin. Ex. : *appartements et chambres meublés*.

Nu, demi, feu. — On tolérera l'accord de ces adjectifs avec le substantif qu'ils précèdent. Ex. : *nu ou nus pieds, une demi ou demie heure* (sans trait d'union entre les mots), *feu ou fene la reine*.

LISTE ANNEXÉE A L'ARRÊTÉ DU 26 FÉVRIER 1901

SUBSTANTIF

Pluriel ou singulier. — Dans toutes les constructions où le sens permet de comprendre le substantif complément aussi bien au singulier qu'au pluriel, on tolérera l'emploi de l'un ou l'autre nombre. Ex. : *des habits de femme ou de femmes ; — des confitures de groseille ou de groseilles ; — des prêtres en bonnet carré ou en bonnets carrés ; — ils ont été leur chapeau ou leurs chapeaux*.

SUBSTANTIFS DES DEUX GENRES

1. Aigle. — L'usage actuel donne à ce substantif le genre masculin, sauf dans le cas où il désigne des enseignes. Ex. : *les aigles romaines*.

2. Amour, orgue. — L'usage actuel donne à ces deux mots le genre masculin au singulier. Au pluriel, on tolérera indifféremment le genre masculin ou le genre féminin. Ex. : *les grandes orgues ; — un des plus beaux orgues ; — de folles amours, des amours larvés*.

3. Délice et délices sont, en réalité, deux mots différents. Le premier est d'un usage rare et un peu recherché. Il est inutile de s'en occuper dans l'enseignement élémentaire et dans les exercices.

4. Automne, enfant. Ces deux mots étant des deux genres, il est inutile de s'en occuper particulièrement. Il en est de même de tous les substantifs qui sont indifféremment des deux genres.

5. Gens, orge. — On tolérera, dans toutes les constructions, l'accord de l'adjectif au fé-

minin avec le mot *gens*. Ex. : *instruits ou instruites par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux ou soupçonneuses*.

On tolérera l'emploi du mot *orge* au féminin sans exception : *orge carrée, orge mondée, orge perlée*.

6. Hymne. — Il n'y a pas de raison suffisante pour donner à ce mot deux sens différents suivant qu'il est employé au masculin ou au féminin. On tolérera les deux genres aussi bien pour les chants nationaux que pour les chants religieux. Ex. : *un bel hymne ou une belle hymne*.

7. Pâques. — On tolérera l'emploi de ce mot au féminin aussi bien pour désigner une date que la fête religieuse. Ex. : *à Pâques prochain ou à Pâques prochaines*.

PLURIEL DES SUBSTANTIFS

Pluriel des noms propres. — La plus grande obscurité régnant dans les règles et les exceptions enseignées dans les grammaires, on tolérera dans tous les cas que les noms propres, précédés de l'article pluriel, prennent la marque du pluriel : *les Corneilles* comme *les Gracques ; — des Virgiles* (exemplaires) comme *des Virgiles* (éditions).

Il en sera de même pour les noms propres de personnes désignant les œuvres de ces personnes. Ex. : *des Meissoniers*.

Pluriel des noms empruntés à d'autres langues. — Lorsque ces mots sont tout à fait entrés dans la langue française, on tolérera que le pluriel soit formé suivant la règle générale. Ex. : *des exéats* comme *des déficits*.

● Suite

Adjectifs composés. — On tolérera la réunion des deux mots constitutifs en un seul mot qui formera son féminin et son pluriel d'après la règle générale. Ex. : *nouveauté, nouveauté, nouveauté, nouveauté*; — *courtivél, courtivél, courtivél, courtivél*, etc.

Mais les adjectifs composés qui désignent des nuances étant devenus, par suite d'une ellipse, de véritables substantifs invariables, on les traitera comme des mots invariables. Ex. : *des robes bleu clair, vert d'eau*, etc., de même qu'on dit *des habits marron*.

Participes passés invariables. — Actuellement les participes *approuvé, attendu, ci-inclus, ci-joint, excepté, non compris, y compris, ôté, passé, supposé, vu*, placés avant le substantif auquel ils sont joints, restent invariables. *Excepté* est même déjà classé parmi les prépositions. On tolérera l'accord facultatif pour ces participes, sans exiger l'application de règles différentes suivant que ces mots sont placés au commencement ou dans le corps de la proposition, suivant que le substantif est ou n'est pas déterminé. Ex. : *ci joint* ou *ci jointes les pièces demandées* (sans trait d'union entre *ci* et le participe); — *je vous envoie ci joint ou ci jointe copie de la pièce*.

On tolérera la même liberté pour l'adjectif *franc*. Ex. : *envoyer franc de port ou franche de port une lettre*.

Avoir l'air. — On permettra d'écrire indifféremment : *elle a l'air doux ou douce, spirituel ou spirituelle*. On n'exigera pas la connaissance d'une différence de sens subtile suivant l'accord de l'adjectif avec le mot *air* ou avec le mot désignant la personne dont on indique l'air.

Adjectifs numéraux. — *Vingt, cent*. La prononciation justifie dans certains cas la règle actuelle qui donne un pluriel à ces deux mots quand ils sont multipliés par un autre nombre. On tolérera le pluriel de *vingt* et de *cent* même lorsque ces mots sont suivis d'un autre adjectif numéral. Ex. : *quatre vingt ou quatre vingts dix hommes; quatre cent ou quatre cents trente hommes*.

Le trait d'union ne sera pas exigé entre le mot désignant les unités et le mot désignant les dizaines. Ex. : *dix sept*.

Dans la désignation du millésime, on tolérera *mille* au lieu de *mil*, comme dans l'expression d'un nombre. Ex. : *l'an mil huit cent quatre vingt dix ou l'an mille huit cents quatre vingts dix*.

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS, INDEFINIS
ET PRONOMS

Ce. — On tolérera la réunion des particules *ci* et *là* avec le pronom qui les précède, sans exiger qu'on distingue *qu'est ceci, qu'est cela* de *qu'est ce ci, qu'est ce là*. — On tolérera la suppression du trait d'union dans ces constructions.

Même. — Après un substantif ou un pronom au pluriel, on tolérera l'accord de *même* au pluriel et on n'exigera pas de trait d'union entre *même* et le pronom. Ex. : *nous mêmes, les dieux mêmes*.

Tout. — Devant un nom de ville on tolérera l'accord du mot *tout* avec le nom propre sans chercher à établir une différence un peu subtile entre des constructions comme *toute Rome* et *tout Rome*.

On ne comptera pas de faute non plus à ceux qui écriront indifféremment, en faisant parler une femme, *je suis tout à vous* ou *je suis toute à vous*.

Lorsque *tout* est employé avec le sens indéfini de *chaque*, on tolérera indifféremment la construction au singulier ou au pluriel du mot *tout* et du substantif qu'il accompagne. Ex. : *des marchandises de toute sorte ou de toutes sortes; — la sottise est de tout (tous) temps et de tout (tous) pays*.

Aucun. — Avec une négation, on tolérera

l'emploi de ce mot aussi bien au pluriel qu'au singulier. Ex. : *ne faire aucun projet ou aucuns projets*.

Chacun. — Lorsque ce pronom est construit après le verbe et se rapporte à un mot pluriel sujet ou complément, on tolérera indifféremment, après *chacun*, le possessif *son, sa, ses* ou le possessif *leur, leurs*. Ex. : *ils sont sortis chacun de son côté ou de leur côté; — remettre des livres chacun à sa place ou à leur place*.

VERBE

Verbes composés. — On tolérera la suppression de l'apostrophe et du trait d'union dans les verbes composés. Ex. : *entrouvrir, entrecroiser*.

Trait d'union. — On tolérera l'absence de trait d'union entre le verbe et le pronom sujet placé après le verbe. Ex. : *est il*.

Différence du sujet apparent et du sujet réel. — Ex. : *sa maladie sont des vapeurs*. Il n'y a pas lieu d'enseigner de règles pour des constructions semblables dont l'emploi ne peut être étudié utilement que dans la lecture et l'explication des textes. C'est une question de style et non de grammaire, qui ne saurait figurer ni dans les exercices élémentaires ni dans les examens.

Accord du verbe précédé de plusieurs sujets non unis par la conjonction et. — Si les sujets ne sont pas résumés par un mot indéfini tel que *tout, rien, chacun*, on tolérera toujours la construction du verbe au pluriel. Ex. : *sa bonté, sa douceur, le font admirer*.

Accord du verbe précédé de plusieurs sujets au singulier unis par ni, comme, ainsi que et autres locutions équivalentes. — On tolérera toujours le verbe au pluriel. Ex. : *ni la douceur ni la force n'y peuvent rien ou n'y peut rien; — la santé comme la fortune demandent à être ménagées ou demande à être ménagée; — le général avec quelques officiers sont sortis ou est sorti du camp; le chat ainsi que le tigre sont des carnivores ou est un carnivore*.

Accord du verbe quand le sujet est un mot collectif. — Toutes les fois que le collectif est accompagné d'un complément au pluriel, on tolérera l'accord du verbe avec le complément. Ex. : *un peu de connaissances suffit ou suffisent*.

Accord du verbe quand le sujet est plus d'un. — L'usage actuel étant de construire le verbe au singulier avec le sujet *plus d'un*, on tolérera la construction du verbe au singulier même lorsque *plus d'un* est suivi d'un complément au pluriel. Ex. : *plus d'un de ces hommes était ou étaient à plaindre*.

Accord du verbe précédé de un de ceux (une de celles) qui. — Dans quels cas le verbe de la proposition relative doit-il être construit au pluriel, et dans quels cas au singulier? C'est une délicatesse de langage qu'on n'enseignera pas d'introduire dans les exercices élémentaires ni dans les examens.

C'est, ce sont. — Comme il régit une grande diversité d'usage relativement à l'emploi régulier de *c'est* et de *ce sont*, et que les meilleurs auteurs ont employé *c'est* pour annoncer un substantif au pluriel ou un pronom de la troisième personne au pluriel, on tolérera dans tous les cas l'emploi de *c'est* au lieu de *ce sont*. Ex. : *c'est ou ce sont des montagnes et des précipices*.

Concordance ou correspondance des temps. — On tolérera le présent du subjonctif au lieu de l'imparfait dans les propositions

subordonnées dépendant de propositions dont le verbe est au conditionnel présent. Ex. : *il faudrait qu'il vienne ou qu'il vint*.

PARTICIPE

Participe présent et adjectif verbal. — Il convient de s'en tenir à la règle générale d'après laquelle on distingue le participe de l'adjectif en ce que le premier indique l'action et le second l'état. Il suffit que les élèves et les candidats fassent preuve de bon sens dans les cas douteux. On devra éviter avec soin les subtilités dans les exercices. Ex. : *des sauvages vivent errant ou errants dans les bois*.

Participe passé. — Il n'y a rien à changer à la règle d'après laquelle le participe passé construit comme épithète doit s'accorder avec le mot qualifié, et construit comme attribut avec le verbe *être* ou un verbe intransitif doit s'accorder avec le sujet. Ex. : *des fruits gâtés; — ils sont tombés; — elles sont tombées*.

Pour le participe passé construit avec l'auxiliaire *avoir*, lorsque le participe passé est suivi soit d'un infinitif, soit d'un participe présent ou passé, on tolérera qu'il reste invariable, quels que soient le genre et le nombre des compléments qui précèdent. Ex. : *les fruits que je me suis laissé ou laissés prendre; — les sauvages que l'on a trouvé ou trouvés errant dans les bois*. Dans le cas où le participe passé est précédé d'une expression collective, on pourra à volonté le faire accorder avec le collectif ou avec son complément. Ex. : *la foule d'hommes que j'ai vue ou vus*.

ADVERBE

Ne dans les propositions subordonnées. — L'emploi de cette négation dans un très grand nombre de propositions subordonnées donne lieu à des règles compliquées, difficiles, abusives, souvent en contradiction avec l'usage des écrivains les plus classiques.

Sans faire de règles différentes suivant que les propositions dont elles dépendent sont affirmatives ou négatives ou interrogatives, on tolérera la suppression de la négation *ne* dans les propositions subordonnées dépendant de verbes ou de locutions signifiant :

Empêcher, défendre, éviter que, etc. Ex. : *défendre qu'on vienne ou qu'on ne vienne;*

Craindre, désespérer, avoir peur, de peur que, etc. Ex. : *de peur qu'il aille ou qu'il n'aille;*

Douter, contester, nier que, etc. Ex. : *je ne doute pas que la chose soit vraie ou ne soit vraie;*

Il tient à peu, il ne tient pas à, il s'en faut que, etc. Ex. : *il ne tient pas à moi que cela se fasse ou ne se fasse*.

On tolérera de même la suppression de cette négation après les comparatifs et les mots indiquant une comparaison : *autre, autrement que*, etc. Ex. : *l'année a été meilleure qu'on l'espérait ou qu'on ne l'espérait; — les résultats sont tout autres qu'on le croyait ou qu'on ne le croyait;*

De même après les locutions *à moins que, avant que*. Ex. : *à moins qu'on accorde le pardon ou qu'on n'accorde le pardon*.

OBSERVATION

Il conviendra, dans les examens, de ne pas compter comme fautes graves celles qui ne prouvent rien contre l'intelligence et le véritable savoir des candidats, mais qui prouvent seulement l'ignorance de quelque finesse ou de quelque subtilité grammaticale.

Fait à Paris, le 26 février 1901.

Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts,

GEORGES LEYGUES